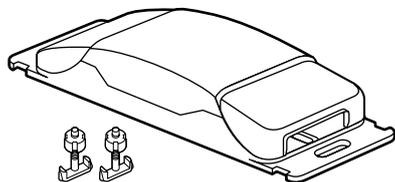


Contrôleur - 2 circuits

Référence(s) : 0 488 50



SOMMAIRE

Page

1. Utilisation	1
2. Caractéristiques techniques	1
3. Cotes d'encombrement	2
4. Raccordement	2
5. Installation	4
6. Paramétrage	4
7. Entretien	4
8. Normes	4

1. UTILISATION

Cet appareil est un boîtier de puissance permettant de piloter des charges de type éclairage et/ou ventilation.

Pour fonctionner, il doit être raccordé à un ou plusieurs détecteurs et/ou commandes auxiliaires déportées.

Il permet ainsi :

- de contrôler deux circuits d'éclairage sur une ou deux phases d'alimentation différentes (respectant la réglementation d'un local ERP : Établissement Recevant du Public).

- de contrôler un circuit d'éclairage et un circuit de ventilation de façon combinée ou indépendante.

Ces fonctions de contrôle peuvent être réalisées soit automatiquement grâce aux détecteurs ou par dérogation par les commandes déportées.

- ① Lampe à halogène
- ② Lampe à halogène à transfo électronique séparés
- ③ Lampe à halogène à transfo ferromagnétique
- ④ Tubes fluorescents
- ⑤ Lampe fluocompactes à ballasts intégrés
- ⑥ Lampe à LED
- ⑦ Moteur

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension : 100-240 V~
Fréquence : 50 / 60 Hz
Consommation à vide : 1,8 W

Câblage :

- Côté Puissance :
2 x 2,5 mm² (bornes à vis)
N \neq \sphericalangle : par contact relais normalement ouvert
NO C NC : par relais bistable

- Côté commande :
2 x 2,5 mm² (bornes à vis)

Connexion entre détecteur et contrôleur : cordon ou câble RJ 45 ou câble BUS/SCS à équiper de connecteur RJ 45 (150 m max. entre le contrôleur et le détecteur le plus éloigné)

Fixation produit : en faux-plafond ou sur chemin de câble adapté

Détecteurs digitaux :

- Technologie infrarouge, ultrason ou double technologie
- Max. 10 détecteurs en 230 V~
- Max. 6 détecteurs en 110 V~

Poussoir : - par contact normalement ouvert

- peut être utilisé avec un voyant : tension, 27 V_{DC}

Nota : la consommation de l'ensemble des voyants ne doit pas dépasser 30mA max.

Température d'utilisation : - 5° C à + 45° C

Température de stockage : - 20° C à + 70° C

Poids : 255 g

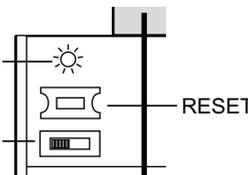
Tenue aux chocs : IK04

Pénétration des corps solides et liquides : IP20

Témoin vert :

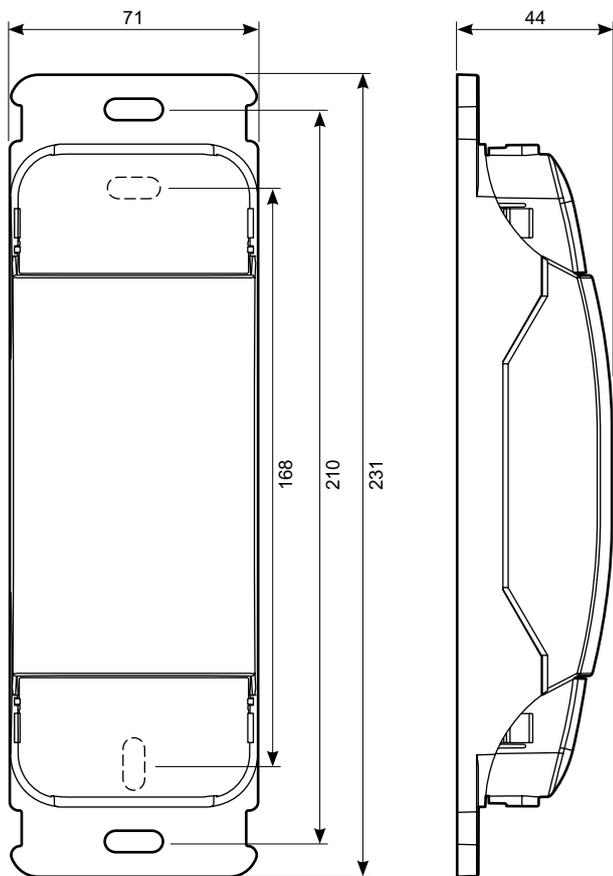
indication de la phase d'apprentissage ou du RESET

Sélecteur de la fonction éclairage (à gauche) ou de la fonction ventilation (à droite)



 +45°C -5°C	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦							
230 V~	3680 W	16 A	1840 VA	8 A	1840 VA	8 A	10(2x36 W)	4,3 A	500 VA	2,1 A	500 VA	2,1 A	1 x 500 VA	2,1 A
110 V~	1760 W		920 VA	8 A	920 VA	8 A	5(2x36 W)		250 VA		250 VA		1 x 250 VA	

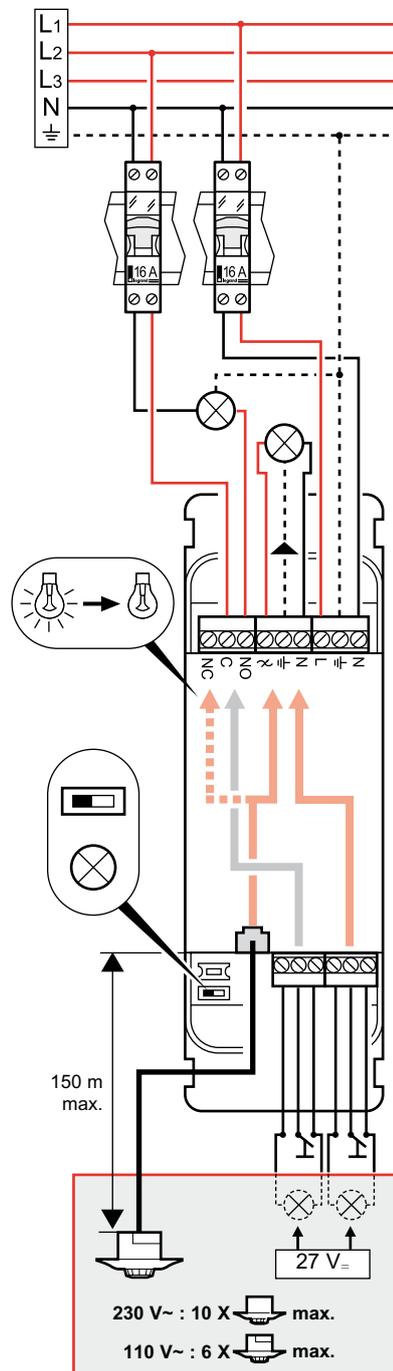
3. COTES D'ENCOMBREMENT



4. RACCORDEMENT

Pour une installation avec deux phases séparées, si l'une des phases est coupée, l'autre alimentera toujours son circuit d'éclairage associé.
Si un défaut de connexion intervient entre le détecteur et le contrôleur, les lumières se rallument automatiquement après 10 minutes.

Câblage 1



Poussoir

Celui de gauche commande le circuit d'éclairage de gauche et celui de droite commande le circuit d'éclairage de droite.

Détecteur

Il commande l'allumage du circuit d'éclairage de droite uniquement et l'extinction des deux voies à l'issue de la temporisation (si elles sont allumées).

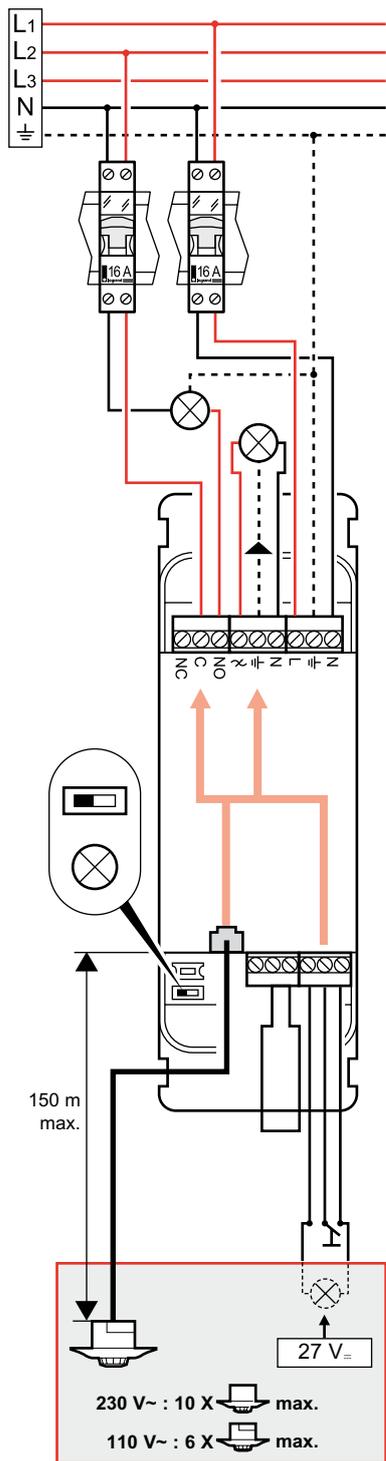
Il régule automatiquement l'éclairage suite à un large apport de lumière extérieur.

Il génère l'extinction du circuit d'éclairage de droite.

Lorsque l'apport de lumière extérieur diminue en dessous du seuil de luminosité réglé, l'éclairage de droite s'allume.

4. RACCORDEMENT (suite)

Câblage 2



Poussoir

Il commande les deux circuits d'éclairage (relier les bornes du bornier 2 comme ci-dessus).

Détecteur

Il commande l'allumage et l'extinction des deux circuits d'éclairage à l'issue de la temporisation.

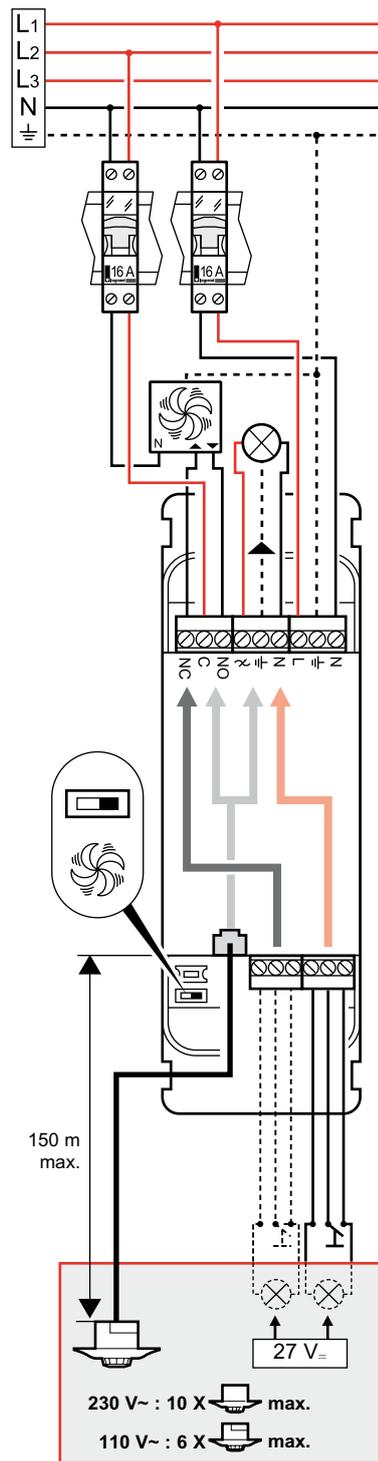
Il régule automatiquement l'éclairage suite à un large apport de lumière extérieur.

Il génère l'extinction des deux circuits d'éclairage.

Lorsque l'apport de lumière extérieur diminue en dessous du seuil de luminosité réglé, les deux circuits d'éclairage s'allument.

4. RACCORDEMENT (suite)

Câblage 3



Poussoir

Celui de droite commande le circuit d'éclairage et celui de gauche (qui est optionnel) commande la ventilation.

Détecteur

Il commande l'allumage du circuit d'éclairage et le changement d'état de la ventilation. Il permet aussi l'extinction du circuit d'éclairage et le retour à l'état précédent de la ventilation à l'issue de la temporisation.

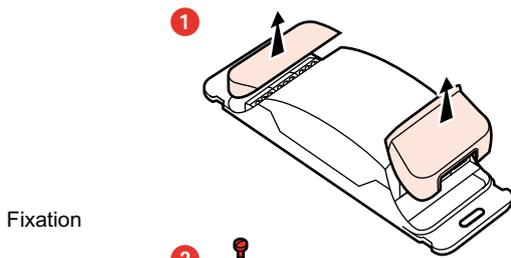
Il régule automatiquement l'éclairage suite à un large apport de lumière extérieur.

Il génère l'extinction du circuit d'éclairage.

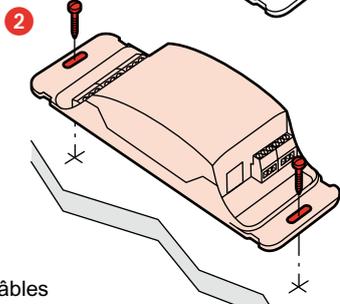
Lorsque l'apport de lumière extérieur diminue en dessous du seuil de luminosité réglé, l'éclairage s'allume.

Nota : La régulation n'a aucun impacte sur le fonctionnement de la ventilation.

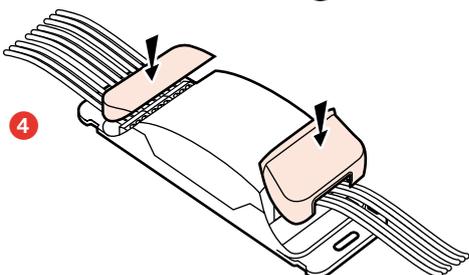
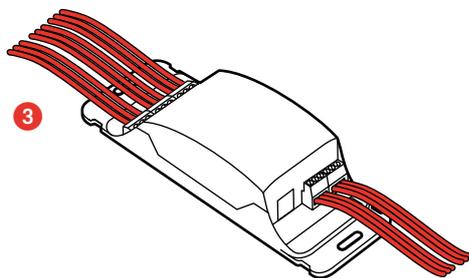
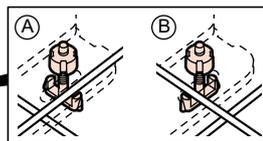
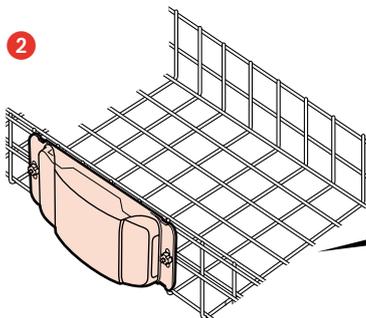
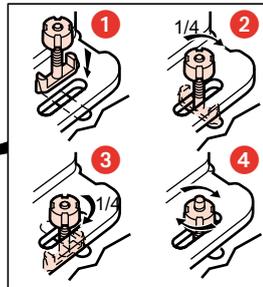
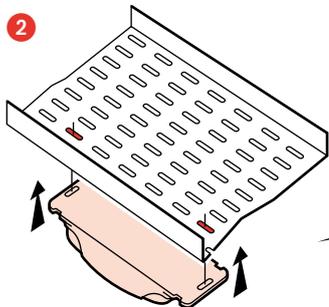
5. INSTALLATION



Fixation



Sur chemin de câbles



6. PARAMÉTRAGE

Le ou les détecteur(s) doivent être reliés sur le contrôleur lorsque celui-ci est hors-tension.

La mise sous tension du contrôleur génère une configuration automatique entre le ou les détecteur(s) et le contrôleur.

Un paramétrage du détecteur est possible à l'aide des outils de configuration réf. 882 35 (outil de configuration simplifiée) ou réf. 882 30 (outil de configuration avancée).

Pour un paramétrage détaillé des détecteurs digitaux compatibles, consultez les fiches techniques concernées.

Nota : L'ensemble des informations techniques sont disponibles sur



7. ENTRETIEN

Ne pas utiliser : acétone, dégraissant, trichloréthylène.

- Tenue aux produits suivants :
- Hexane (En 60669-1),
 - Alcool à brûler,
 - Eau savonneuse,
 - Ammoniac dilué,
 - Eau de Javel diluée à 10%,
 - Produit à vitre.

ATTENTION : Pour l'utilisation de produits d'entretien spécifiques autres, un essai préalable est nécessaire.

8. NORMES

Directive : CE

Normes d'installations : NFC 15-100

Normes produits : NF EN 50428

Normes environnementales :

- Directive européenne 2002/96/CE : DEEE (Déchet des Équipements Électriques et Électroniques) ou WEEE (Waste of Electrical and Electronical Equipments).
- Directive européenne 2002/95/CE : LSD (Limitation des Substances Dangereuses) ou RoHS (Restriction of Hazardous Substances).
- Décrets et/ou règlements : ERP (public)
ERT (travailleur)
IGH